

PATINOIRES EXTÉRIEURES

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	18 H À 21 H
MERCREDI	18 H À 21 H
JEUDI	18 H À 21 H
VENDREDI	18 H À 21 H
SAMEDI	13 H À 21 H
DIMANCHE	13 H À 21 H

TEMPS DES FÊTES

DU 23 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER	13 H À 21 H
24 DÉCEMBRE	13 H À 16 H
25 DÉCEMBRE	FERMÉ
31 DÉCEMBRE	13 H À 16 H
1 ^{ER} JANVIER	FERMÉ

CONGÉS SCOLAIRES

5 JANVIER	13 H À 21 H
20 FÉVRIER	13 H À 21 H
DU 2 AU 6 MARS	13 H À 21 H

SECTEUR SHAWINIGAN	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEN
CENTRE-VILLE	3 ^E RUE DE LA POINTE	X	X	X			X	
PARC ANDRÉ-YVON-PERREAU	4003, DES COOPÉRANTS	X	X	X			X	
PARC BELLEVUE	3962, AV. DES DOMINICAINES	X	X	X			X	
PARC TROIS-L	392, VIGER	X	X	X			X	X
PARC BEAU-RIVAGE	AV. DU BEAU-RIVAGE	X	X	X			X	
PARC BELGOVILLE	82, DE BELGOVILLE	X	X	X			X	

SECTEUR SHAWINIGAN-SUD	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
ÉCOLE DES BÂTISSEURS	975, 111 ^E RUE	X	X	X	X		X	
PARC MORAND	AV. MORAND			X		X		
PARC SAINT-MICHEL	RUE OVILA-DEMONTIGNY	X	X	X	X		X	

SECTEUR GRAND-MÈRE	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
PARC MULTISPORT MANFREDO-DE VITO	290, 10 ^E AVENUE	X	X	X	X		X	
PARC SAINTE-FLORE	RUE RIOPELLE	X	X	X			X	X

SECTEUR SAINT-GÉRARD DES LAURENTIDES	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
PARC PIERRE-GARCEAU	450, CH. DES FRÊNES	X	X	X	X		X	

SECTEUR LAC-À-LA-TORTUE	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
PARC DE LA PLAGE-IDÉALE	AV. DU TOUR-DU-LAC	X	X	X				X

SECTEUR SAINT-JEAN-DES-PILES	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
PARC DU GRAND-ORME	1596, CH. DE SAINT-JEAN-DES-PILES	X	X	X			X	

SECTEUR SAINT-GEORGES	ADRESSE DES INSTALLATIONS	LOC	TOI	ÉCI	SUI	PET	GR	SEM
PARC GERVAIS	207 ^E AVENUE	X		X	X		X	

RÈGLEMENTS

- Les patinoires extérieures ne sont pas supervisées en tout temps. S'il y a lieu, les patineurs doivent respecter les directives du personnel en devoir;
- La fréquentation des patinoires extérieures se fait aux risques de chacun;
- Les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants et les sensibiliser aux règlements établis;
- Il est déconseillé de patiner seul ou sans supervision;
- Les enfants de 12 ans et moins devraient porter un casque certifié;
- Le port d'un équipement protecteur en bon état est fortement recommandé à tous;
- Le patinage à vitesse excessive ou à contresens, les bousculades et les jeux dangereux sont interdits;
- Les chaises et les autres objets pouvant nuire à la sécurité ne sont pas tolérés;
- Les animaux domestiques et les boissons alcoolisées sont interdits;
- Les avis de fermeture des patinoires extérieures, en raison de la mauvaise condition de la glace ou pour tout autre motif, doivent être strictement respectés;

- Les déchets doivent être déposés dans la poubelle ou le bac de recyclage;
- Pour toute demande de premiers soins ou encore pour signaler les bris et les dangers potentiels, adressez-vous au personnel sur place.